

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

PROCES-VERBAL de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL **Séance du mercredi 23 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois avril, à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Christophe DUJON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Agnès HERVOUET - Monsieur Jean-François LAMBERT - Madame Nicole LEBRETON - Madame Isabelle REBELO - Madame Hélène ROBIN - Madame Diane ROBIN-BUNCZUK - Monsieur Anthony ROYER - Monsieur Jean-Pierre VEAUUVY

ETAIENT ABSENTS : Madame Sylviane BERNARD - Monsieur Marc DORIGNE - Madame Pauline FAVRE, excusés – Monsieur Brice ROBIN, Monsieur Jean-Claude PARISON

- ⇒ Madame Sylviane BERNARD a donné pouvoir à Madame Isabelle REBELO
- ⇒ Madame Pauline FAVRE a donné pouvoir à Madame Hélène ROBIN
- ⇒ Monsieur Marc DORIGNE a donné pouvoir à Monsieur Anthony ROYER

=====

Date de la convocation : 16 Avril 2025

ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 Mars 2025**
- 2. Décisions du maire**
- 3. Cimetière : frais de rétrocession des concessions**
- 4. Camping :**
 - a. Création d'un emploi non permanent d'agent d'accueil pour la saison 2025
 - b. Remboursement de frais pour l'achat d'une plaque Petit Futé 2025
- 5. Relais de Touraine : convention d'occupation du domaine public pour une terrasse d'été**
- 6. Maison des Assistantes Maternelles : reconduction du montant du loyer pour 2025**
- 7. Schéma Directeur pour le Développement des Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques : convention de mandat avec le SIEIL**
- 8. Demande de subvention du Secours Catholique**
- 9. Questions diverses :**
 - a. Cérémonie du 8 mai
 - b. Permis de construire à La Charbonnerie
 - c. Arrivée du nouvel agent au service technique

Est désignée secrétaire de séance : Madame Isabelle REBELO

Monsieur le Maire demande que les points 9a, 9b et 9c soit ajoutés à l'ordre du jour. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Avant de commencer la réunion, Monsieur le Maire propose que chaque délibération fasse l'objet d'un vote à bulletin secret ou à main levée selon les sujets. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Mercredi 23 Avril 2025

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

Dossier n° 1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 26 Mars 2025

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Dossier n° 2 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Le Maire de la Commune d'ABILLY

Considérant, l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant, la délibération du conseil municipal n°20-06/05/20 en date du 29 mai 2020 permettant au conseil municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences.

✓ **donne un compte-rendu des décisions prises, à savoir :**

DATE	OBJET	MONTANT TTC
01/04/2025	Véhicule d'occasion DOBLO II (63 500 kms) – Garage BASTARD	21 359.76 €
02/04/2025	Huile dure pour le parquet de la salle des fêtes – GRASSIN	743.71 €
04/04/2025	Pose des serrures à codes aux sanitaires du camping – Fred M Concept	638.62€
10/04/2025	Aménagement du jardin du souvenir + gravure sur stèle jardin du souvenir + création de 3 nouveaux caveaux urne – SANTIER	6 750.00 €
10/04/2025	Pose d'un nouveau colombarium 8 cases – SANTIER	8 070.00 €

DOSSIER N°3 – CIMETIERE : frais de rétrocession

Monsieur le Maire informe que, le 17 avril 2021, une case du colombarium au cimetière communal a été concédée à pour une durée de 15 ans, pour un montant de 345 €.

L'urne contenant les cendres de l'époux de la concessionnaire a été déposée au colombarium le 22 avril 2021.

La concessionnaire envisage de déplacer l'urne au cimetière communal de sa nouvelle commune de résidence.

Elle souhaiterait pouvoir être remboursée de la période de concession non utilisée.

Monsieur le Maire précise que :

Mercredi 23 Avril 2025

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

- ✓ La commune est libre d'accepter ou non. Elle a un pouvoir discrétionnaire. L'opération peut être réalisée à titre gratuit ou onéreux, le remboursement accordé au titulaire correspond au prix payé en fonction de la durée écoulée, l'opération ne devant pas entraîner de bénéfice pour le concessionnaire.

A ce jour, le montant s'élèverait à :

- Nombre de mois total de la concession : 180 mois
- Nombre de mois utilisés : 48 mois
- Nombre de mois non utilisés : 132 mois
- Soit montant à rembourser : $(345/180) \times 132 = 252.99 \text{ €}$

- ✓ Il convient que le concessionnaire fasse une demande écrite.
- ✓ La concession doit être vide de tout corp.

Monsieur le Maire informe également qu'il sera nécessaire de remplacer la plaque fermant la case du colombarium, puisque celle-ci est gravée. Un devis pour la pose d'une nouvelle plaque a été demandé, les travaux se montent à 137.50 €. Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il conviendra de décider s'il sera demandé au concessionnaire la prise en charge de ces frais.

Monsieur le Maire indique que la délibération devra mentionner le montant qui sera remboursé à la concessionnaire pour la rétrocession, ainsi que le coût de remplacement de la plaque qu'elle devra régler à la commune.

Monsieur le Maire propose de reporter la délibération à une prochaine réunion, dans l'attente de la réception du courrier de la demandeuse et que la concession soit vidée, éléments qui détermineront la date précise à prendre en compte pour définir le montant réel de la rétrocession.

DOSSIER N°4 – CAMPING

A/ CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT D'AGENT D'ACCUEIL – DELIB n° 27-04/04-2025

Monsieur le Maire indique que, pour la saison estivale 2024, l'agent en charge du camping a été recruté sur un emploi saisonnier de 28 heures hebdomadaires, du 17 juin au 31 août (il avait été ajouté 2 heures en vue de la gestion de la roulotte).

Missions principales : accueil des campeurs, gestion des réservations, encaissement des règlements, entretien des mobil-homes et des sanitaires.

Qualification : emploi non permanent d'adjoint technique territorial pour accroissement d'activité.

Monsieur le Maire propose de demander au candidat qui sera retenu, s'il le peut, de travailler les week-ends et jours fériés à compter du 5 mai jusqu'au 29 juin, à raison de 2.00 heures par jour. Ce qui ferait un contrat à 5.38 heures hebdomadaire pour cette période.

Mercredi 23 Avril 2025

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

Puis, un contrat du 01/07/2025 au 31/08/2025, pour une durée hebdomadaire de 26h00.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, par 12 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre :

- ✓ **VALIDE** la création d'un emploi non permanent d'adjoint technique au camping pour la période du 05 Mai 2025 au 31 août 2025 :
 - Pour une durée de travail hebdomadaire de 5.38 heures pour la période du 05 mai 2025 au 29 juin 2025
 - Pour une durée de travail hebdomadaire de 26 heures pour la période du 1^{er} Juillet 2025 au 31 Août 2025

B/ Demande de remboursement d'avance de frais – Délib. n° 28-04/04-2025

Monsieur le Maire indique que le camping municipal est recommandé par Petit Futé Millésime 2025. Il explique qu'il est possible de commander une plaque émaillé « Petit Futé 2025 » au tarif de 99 €, mais cet achat est payable uniquement par carte bancaire.

Madame Isabelle Rebelo propose de procéder au règlement de cet achat avec sa carte bancaire.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'autoriser le remboursement de cet achat par la commune à Madame Rebelo.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, par votes 12 pour, 0 abstention et 0 vote contre :

- **AUTORISE** le remboursement de l'achat d'une plaque émaillé « Petit Futé 2025 » pour le camping, à Madame Isabelle REBELO, pour un montant de 99 €.

DOSSIER N° 5 – RELAIS DE TOURAINE : CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR UNE TERRASSE D'ETE – délib. n°29-05/04-2025

Monsieur le Maire informe que Madame Annabelle JOUSSELIN, gérante du Relais de Touraine, a déposé une demande d'autorisation pour l'installation d'une terrasse devant le bâtiment du Relais de Touraine, pour la période du 05 avril au 31 octobre 2025.

Il convient d'établir une convention d'occupation du domaine public afin de définir les règles relatives à l'occupation de cet espace, dont le projet est présenté au conseil municipal.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, par 12 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre :

- ✓ **DONNE** son accord sur le projet de convention présenté, annexé à la présente délibération
- ✓ **FIXE** le montant de la redevance annuelle d'occupation du domaine public à 25 €

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)**DOSSIER N° 6 – MAM : RECONDUCTION DU LOYER – Délib. n° 30-06/04-2025**

Monsieur le Maire rappelle la conclusion du bail avec les assistantes maternelles, signé pour la période du 16/05/2022 au 15/05/2028, qui prévoyait un montant de loyer évolutif :

100 € mensuel la première année

200 € mensuel la seconde année

300 € mensuel la troisième année

Monsieur le Maire précise que, fin 2023, les assistantes maternelles ont fait part de leurs difficultés face aux différentes hausses auxquelles elles étaient confrontées, et, lors de la réunion du 18 octobre 2023, le conseil municipal a décidé de maintenir le loyer de la Maison des Assistantes Maternelles à 200 € pour l'année 2024.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la reconduction de ce montant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, par 12 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre :

- ✓ **DECIDE de maintenir le montant du loyer mensuel de la MAM à 200 €, et ce jusqu'à la fin du bail.**

DOSSIER N° 7 – Schéma Directeur pour le Développement des Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques : convention de mandat avec le SIEIL– Délib. n° 31-07/04-2025

Monsieur le Maire expose : dans le cadre du déploiement des bornes de recharges électriques à l'échelle départementale, le Conseil Communautaire a délibéré sur le lancement de l'Appel à Initiative Privée, piloté par le SIEIL.

Le SIEIL, qui a pour mission de définir les conditions de déploiement de l'offre de recharge ouverte au public, a élaboré, pour l'Indre-et-Loire, le Schéma Directeur pour le Développement des Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques (SDIRVE), dont l'objectif est d'accélérer le déploiement des SDIRVE et d'assurer la cohérence territoriale de ce déploiement.

Une des principales actions mises en œuvre par le SDIRVE, est le lancement d'un Appel à Initiative Privée (AIP) sur le domaine public, d'assurer une dynamique d'équipement du territoire à moyenne échéance et un maillage des bornes rationnel, en termes de localisation et de puissance.

Le SIEIL propose que cet AIP soit mutualisé à l'échelle de notre département et lancé par ses soins.

Dans ce cadre, il est proposé de donner mandat au SIEIL pour assurer, au nom et pour le compte de la commune, la mise en œuvre de la procédure AIP en vue de l'attribution d'une convention d'occupation du domaine public.

Mercredi 23 Avril 2025

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

Au terme de cette procédure, une convention d'occupation du domaine public sera signée avec chacune des collectivités identifiées par l'opérateur et intéressées par l'implantation de bornes de recharge sur le domaine public.

Par délibération du 10 avril 2025, le conseil communautaire de la CC Loches Sud Touraine, a donné mandat au SIEIL pour assurer en son nom et pour son compte, la mise en œuvre de l'AIP uniquement pour les fonciers dont elle est propriétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, par 12 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre :

- **VALIDE** le contenu de la note stratégique pour le territoire de la CC Loches Sud Touraine élaborée dans le cadre de l'Appel à Initiative Privée prévu dans le cadre du Schéma Directeur pour le Développement des Infrastructures de Recharges des Véhicules Electriques,
- **AUTORISE** le lancement de cet Appel à Initiative Privée,
- **DECIDE** de donner mandat au SIEIL pour assurer en son nom et pour le compte de la commune la mise en œuvre de l'Appel à Initiative Privée selon les missions telles que décrites ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mandat correspondante ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DOSSIER N° 8 – DEMANDE DE SUBVENTION DU SECOURS CATHOLIQUE - Délib. n° 32-08/04-2025

Monsieur le Maire fait part d'un courrier du 7 avril 2025, par lequel la délégation d'Indre-et-Loire du Secours Catholique sollicite une subvention de fonctionnement, pour aider au fonctionnement de la structure, composée de 6 salariées et d'équipes de bénévoles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, par 12 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre :

- **EMET** un avis **DEFAVORABLE** au versement d'une subvention au Secours Catholique

DOSSIER N° 8 – QUESTIONS DIVERSES

- a) **Cérémonie du 8 mai :**
Le monument aux morts sera nettoyé en vue de la cérémonie.
Début de la cérémonie à 12h00.
Vin d'honneur offert par la municipalité sous la halle du marché, vers 12h45.
- b) **Avancée du projet de logements seniors à La Charbonnerie :** Monsieur le Maire informe que le permis de construire a été accepté. Les travaux vont donc pouvoir commencer.
- c) **Arrivée d'un nouvel agent au service technique :** le responsable du service technique prendra ses fonctions le 02 mai prochain. Il sera invité à assister à la prochaine réunion du conseil municipal.
- d) **Date de la réunion du conseil municipal du mois de juin :** mercredi 18 Juin 2025

Mercredi 23 Avril 2025

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)**Tour de table :**

Madame Isabelle Rebelo informe que le spectacle pour enfants du samedi 20 avril, suivi d'une chasse aux œufs, a été un franc succès. De nombreux enfants y ont assisté.

Elle informe également de la tenue d'ateliers d'anglais et de dessin tous les mardis après-midi.

Suite à la réunion sur la voie verte, elle informe que des travaux d'aménagement sont prévus.

Madame Agnès Hervouet informe qu'un panneau publicitaire est tombé Route de Bessé.

Madame Hèlene Robin informe qu'il reste des trous à reboucher sur la route

Madame Pauline Favre informe qu'elle a été sollicitée pour faire installer un banc au city-stade.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Monsieur le Maire demande une minute de silence en hommage à Monsieur Christian Boucheron, décédé subitement.

Approuvé le 21 Mai 2025

La secrétaire de séance
Isabelle REBELO



Le Maire,
Christophe DUJON



Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

LISTE DES DELIBERATIONS de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL Séance du mercredi 23 Avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois avril, à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Christophe DUJON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Agnès HERVOUET - Monsieur Jean-François LAMBERT - Madame Nicole LEBRETON - Madame Isabelle REBELO - Madame Hélène ROBIN - Madame Diane ROBIN-BUNCZUK - Monsieur Anthony ROYER - Monsieur Jean-Pierre VEAUUVY

ETAIENT ABSENTS : Madame Sylviane BERNARD - Monsieur Marc DORIGNE - Madame Pauline FAVRE, excusés – Monsieur Brice ROBIN, Monsieur Jean-Claude PARISON

⇒ Madame Sylviane BERNARD a donné pouvoir à Madame Isabelle REBELO

⇒ Madame Pauline FAVRE a donné pouvoir à Madame Hélène ROBIN

⇒ Monsieur Marc DORIGNE a donné pouvoir à Monsieur Anthony ROYER

Récapitulatif des dossiers traités et des délibérations prises

OBJET	Références	Statut
Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 Janvier 2025	Dossier n° 1	Approuvée
Rapport des décisions prises par le Maire : Décision n° 07/2025 : acquisition d'un véhicule d'occasion DOBLO II, pour un montant de 21 359.76 €TTC, auprès du garage BASTARD Décision n° 08/2025 : achat de bidons d'huile dure pour le parquet de la salle des fêtes, pour un montant de 743.71 €TTC, auprès de la société GRASSIN Décision n° 09/2025 : pose de serrures à code aux sanitaires du camping, par la société Fred M Concept, pour un montant de 638.62 €TTC Décision n° 10/2025 : aménagement du jardin du souvenir, gravure sur la stèle, création de 3 nouveaux cave-urnes, par la société MF SANTIER, pour un montant de 6 750.00 €TTC Décision n° 11/2025 : pose d'un nouveau colombarium, par la société MF SANTIER, pour un montant de 8 070.00 €TTC	Dossier n° 2	
Camping :		
a) Création d'un emploi non permanent d'agent d'accueil pour la saison 2025	Délib. n° 27-04/04-2025	Approuvée
b) Demande de remboursement d'avance de frais pour l'achat d'une plaque Petit Futé 2025	Délib. n° 28-04/04-2025	Approuvée
Relais de Touraine : convention d'occupation du domaine publique pour installation d'une terrasse	Délib. n° 29-05/04-25	Approuvée
Maison des Assistantes Maternelles : reconduction du montant du loyer jusqu'à la fin du bail	Délib. n° 30-06/04-2025	Approuvée

Mercredi 23 Avril 2025

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

Schéma Directeur pour le Développement des Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques : convention de mandat avec le SIEIL	Délib. n° 31-07/04-2025	Approuvée
Demande de subvention du secours catholique : refus	Délib. n° 32-08/04-2025	Approuvée
Questions diverses : <ul style="list-style-type: none"> a. Cérémonie du 8 mai b. Accord du permis de construire pour les logements seniors à la Charbonnerie c. Arrivée du nouvel agent au service technique d. Date de réunion du conseil municipal de mois de juin 	Dossier n° 9	

Fait à Abilly, le 23/04/2025

La secrétaire de séance,
Isabelle REBELO



Le Maire,
Christophe DUJON

Mercredi 23 Avril 2025